SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit : MATIZ
Code du produit : FF-009

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/préparation : Fongicide pour l'Agriculture

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Rotam Europe Ltd
Hamilton House, Mabledon London WC1H 9BB
United Kingdom
Tel : +44 020 7953 0447
msds@rotam.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Classement reporté sur la décision du Ministère de l'Agriculture du 24 Novembre 2011 (AMM n°2110166)
Xn ; Repr.Cat.3; R63
Xn ;R20/22
Xi ; R36
N; R51/53
SPe3
Texte complet des phrases R, voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux : 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol, Hydrocarbons, C10-C13, aromatics, <1% naphthalene

Phrases R : R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
R36 - Irritant pour les yeux.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S46 - En cas d'ingestion,consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S59 - Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de

données de sécurité.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.).
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
1-octyl-2-pyrrolidone	(n° CAS) 2687-94-7 (No CE) 403-700-8 (Numéro d´identification UE) 613-098-00-0	20 - 60	C; R34 N; R51/53
Tébuconazole = 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	(n° CAS) 107534-96-3 (No CE) 403-640-2 (Numéro d´identification UE) 603-197-00-7	24.75	Cat.Repr.3; R63 Xn; R22 N; R51/53
Hydrocarbons, C10-C13, aromatics, <1% naphthalene		5 - 15	Xn; R65 N; R51/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
1-octyl-2-pyrrolidone	(n° CAS) 2687-94-7 (No CE) 403-700-8 (Numéro d´identification UE) 613-098-00-0	20 - 60	Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Chronic 2, H411
Tébuconazole = 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	(n° CAS) 107534-96-3 (No CE) 403-640-2 (Numéro d´identification UE) 603-197-00-7	24.75	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Repr. 2, H361d Aquatic Chronic 2, H411
Hydrocarbons, C10-C13, aromatics, <1% naphthalene		5 - 15	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.
Premiers soins après inhalation : En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.
Premiers soins après contact avec la peau : En cas de développement de symptômes: rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux abondamment avec de l'eau.
Premiers soins après ingestion : Obtenez immédiatement des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).
Agents d'extinction non appropriés : eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
Réactivité : Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir rubrique 8).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuel (EPI) approprié

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un équipement de protection individuel.

Procédures d'urgence : Eviter l'inhalation des vapeurs et le brouillard de pulvérisation.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuel (EPI) approprié

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Quantités importantes: mettre les substances solides dans des conteneurs qui ferment. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Émulsion dans l'eau (EW)
Apparence	:	Liquide Jaune
Couleur	:	Jaune
Odeur	:	Pas d'odeur caractéristique
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	= 7.55 non dilué ; 6.70 (dilution à 1%)
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de solidification	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	>110 °C
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non pertinent, le mélange est un liquide
Limites explosives	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0.9971
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Log Pow	:	non pertinent, le produit est un mélange
Log Kow	:	non pertinent, le produit est un mélange
Température d'auto-inflammation	:	497°C
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	2013 mPa.s @ 0.1 rpm – 119 @ 3.0 rpm
Propriétés explosives	:	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	:	Le produit n'est pas inflammable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Toute source de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, bases fortes et agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

MATIZ	
DL50 orale rat	= 671 mg/kg (OECD425)
DL50 cutanée rat	> 5050 mg/kg (OECD402)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2.11 mg/L (OECD403)

Irritation	:	Irritant pour les yeux (OECD405). Non irritant pour la peau (OECD404).
Corrosivité	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité à doses répétées	:	Non classé
Carcinogénité	:	Non classé
Mutagénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

MATIZ	
CL50 (96h) poissons	>2.0 mg/L *(O. mykiss)*
CE50 (49h) Daphnia	16.27 mg/L (*Daphnia magna*)
ErC50 (72h) (algues)	2.04 mg/L (*Pseudokirchnierella subcapita*)
EC50 (7 jours) plantes aquatique	8.21 mg/L *(Lemna gibba)*

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Évacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Description document de transport : UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 9

Etiquettes de danger (ONU) : 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ONU) : III

14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement :

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 90

Code de classification : M6

Panneaux oranges :

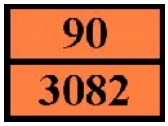

Code de restriction concernant les tunnels : E

Quantités limitées (ADR) : LQ07

Excepted quantities (ADR) : E1

EAC code : •3Z

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions pour l'Annexe XVII

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
Skin Corr. 1B	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Avertissement: Les informations fournies par Rotam Europe Ltd contenues ici sont données de bonne foi et exactes au meilleur de notre connaissance. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération et ne doit pas être considérée comme une garantie ou spécification de qualité.